

<http://www.snetap-fsu.fr/Centre-Val-de-Loire-Fin-des-emplois-aide%CC%81s-et-conse%CC%81quences-pour-l-E%CC%81cole.html>



**Centre Val de Loire : Fin des «  
emplois aide&#769;s » et  
conse&#769;quences pour  
l'E&#769;cole :- Lettre ouverte  
de la FSU**

Date de mise en ligne : samedi 20 janvier 2018

- En Région -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## A Monsieur le Pre fet de la re gion Centre - Val de Loire

Monsieur le Pre fet de Re gion,

La de cision gouvernementale de supprimer plusieurs milliers de contrats aide s dans les e coles et e tablissements du secondaire au moment de la rentre e scolaire suscite de forts me contentements au sein de la communaute e ducative. L'E ducation Nationale est tout autant affecte e que l'Enseignement Agricole Public.

En effet, les conse quences sont imme diatement visibles, la mise a mal des ta ches d'entretien, de restauration, d'accueil, voire d'appui a la direction, aux services administratifs ou encore de vie scolaire ne s'est pas faite attendre. Ainsi, au niveau des agents techniques, en de pit d'un effort notable du Conseil Re gional pour assurer la continuite du service dans les lyce es dont il a la charge (embauche d'un certain nombre de [CDD](#) jusqu'a fin de cembre), le non renouvellement des contrats aide s arrivant progressivement a terme (422) renforcera cette de gradation.

Ainsi, au mieux ce sont dans le champ des services techniques des lyce es, deux contrats de 23h qui sont remplace s par un contrat a 35h, sachant qu'en diminuant a la fois la quotite de temps de travail et le nombre d'intervenants on cre e immanquablement des contraintes d'emploi du temps qui sont difficilement compatibles avec le bon fonctionnement des e tablissements.

La [FSU](#) Centre Val de Loire tient par ailleurs a rappeler que derrie re ces « contrats », dont on faisait la promotion il y a encore peu et qui doivent maintenant disparai tre sans de lai, il y a des personnes en difficulte ainsi que des missions essentielles pour l'E cole.

Cette de cision brutale renvoie au cho mage des salarie -es n'ayant la plupart du temps pas be ne ficie de la formation professionnelle a laquelle ils ont droit.

Bon nombre d'entre eux be ne ficiaient d'un re gime de rogatoire (plus de 50 ans, RQTH) leur permettant aussi d'aller jusqu'a l'ouverture de leurs droits a la retraite.

**La FSU a toujours de nonce l'installation de la pre carite dans notre appareil public de formation sans arriver a e tre ve ritablement entendue ou avec une reconstitution quasi me canique de celle-ci** faute d'une volonte politique suffisante pour y mettre un terme - et cela que ce soit au niveau de l'E tat (toutes majorite s confondues) ou au niveau des collectivite s territoriales (dans notre re gion en tout cas).

Difficile de dire ou de laisser entendre qu'« on ne savait pas »...

Pour les membres de la communaute e ducative que nous repre sentons, il est ne cessaire de stabiliser les missions exerce es par ces personnels sur des emplois pe rennes d'agents publics, car les missions qu'ils recouvrent participent durablement de la qualite du service public.

Nous de nonc'ons donc fermement ces suppressions, exigeons, dans le contexte actuel, le maintien et le retour de ces personnels sur leurs emplois et demandons qu'ils be ne ficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi stable et in fine d'une titularisation.

## Cela passe par :

- - **Pour les personnels administratifs**, par le retour dans nos e coles d'agents en appui aux directeurs et directrices et par la re vision a la hausse des dotations en personnels des lyce es, sachant que le recours aux contrats aide s n'e tait qu'une fac'on de palier a des moyens notoirement insuffisants !  
.../...

-- **Pour les assistants d'e ducation**, les dotations des lyce es, la encore souvent insuffisantes, ont contraint a avoir recours aux emplois aide s pour comple ter les effectifs ne cessaires pour le bon fonctionnement de l'internat comme de l'externat.

Nous demandons a ce que les dotations pour la prochaine rentre e puissent permettre de fonctionner correctement, ce qui implique que l'E tat assume ici pleinement ses responsabilite s.

- - **Pour les AVS**, nous conside rons que la « consolidation annonce e » dans le budget 2018 (en lien avec les 22 500 postes d'AESH cre e s sur le quinquennat) ne sera pas a la hauteur des besoins ave re s - et en ce sens le re cent rapport du CESER sur l'accueil des jeunes en situation de handicap est e clairant.

**Pour la FSU, l'emploi d'AVS en contrats aide s demeure inacceptable**, leurs droits a la formation et a une juste re mune ration e tant bafoue s. Nous souhaitons que les e tablissements, ceux de l'enseignement agricole public y compris, soient autorise s, et appuye s financie rement pour se faire, a **recruter ces personnels sous le statut d'AESH, en CDI**, en attendant la cre ation d'un ve ritable corps.

- - **Pour les agents en contrat aide** employe s par les collectivite s territoriales, nous souhaitons interpeller le Conseil Re gional afin que les dotations en personnels techniques dans nos **EPL** permettent d'envisager la cre ation de **ve ritables postes de titulaires** avec un plan de re sorption de la pre carite a la hauteur des besoins - celui--ci ayant clairement fait de faut dans notre re gion depuis la de centralisation des agents il y a plus de 10 ans maintenant.

**L'E tat doit lui s'engager sans de lai pour permettre a nos e tablissements de fonctionner et donner pour ce faire aux Re gions les moyens ne cessaires**, car progressivement de nombreux e tablissements vont se retrouver, a l'occasion des de parts des agents en contrat aide qui s'e grainent au fil de l'anne e scolaire, paralyse s... soit a la rentre e de janvier, soit au printemps... cette perspective e tant pour le service public et ses usagers proprement inacceptable.

Rappelons qu'a l'initiative de la FSU, de ses sections de departementales comme re gionale et de ses syndicats nationaux, les messages d'alerte et les actions se sont multiplie s depuis la rentre e :

- pe titions (dans le 41, le 37...),
- re unions publiques,
- rassemblements,
- audiences avec un certain nombre de Pre fets de de partement (dans le 28 comme dans le 41),
- saisines de parlementaires,
- adoption d'un avis en CHSCTMEN,
- ou encore d'une motion du Comite Re gional de l'Enseignement Agricole adresse e au Ministre de l'Agriculture et au Pre fet de re gion,
- voeux vote s a l'unaninite dans beaucoup conseils d'administration de lyce es (d'enseignement ge ne ral et technologique, professionnel comme agricole), -
  - saisines des tutelles via de nombreux conseils d'e cole,
- avec y compris des mouvements de gre ve administrative amorce s (comme dans le 45)...

**Il est plus que temps que l'Etat sorte de son silence et que le Conseil Régional soit mis en situation de pouvoir pérenniser, voire renforcer les moyens « de renfort » de crèches dans l'urgence depuis l'été.**

Le Premier Ministre s'est tenu de but septembre du sort du cuisinier des Restos du cœur de Grenoble.

Gageons qu'il ne restera pas insensible au sort de milliers de jeunes de notre région et au-delà. Doit-on attendre la paralysie d'un certain nombre de services dans plusieurs établissements pour réagir ou leur dysfonctionnement complet ?

Tel est clairement la question qui se pose à la veille des vacances de Noël.

**Par suite, Monsieur le Préfet, la FSU Centre Val de Loire sollicite auprès de vous une audience en urgence.**

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de notre plein engagement en faveur du service public d'éducation.

Pour la FSU Centre Val de Loire,

Emmanuel Mercier Patrick Bernard Co-secrétaire général Co-secrétaire général  
Copies :

" Madame la Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours

" Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture du Centre Val de Loire " Monsieur le Président du Conseil Régional Centre Val de Loire